

Stages sportifs de 3 à 15 ans

Renseignements, modalités pratiques et conditions générales



Sommaire

Nos objectifs pédagogiques de développement	5
Projet sportif calqué sur le développement à long terme de l'athlète	6
Projet éducatif et social	8
Projet d'une pratique sportive sécuritaire	11
Conditions générales	13
Conditions d'inscription	13
Procédure d'inscription	14
Le déroulement des activités	15
Anniversaires sportifs	19
Journées sportives	20
Evénements pour entreprises	21
Job	22



Notre projet pédagogique Charte de qualité

'association "Sport & Education" est une ASBL qui a pour objet la promotion, l'enseignement, la découverte et la pratique de tous sports et activités favorisant le développement intellectuel, culturel et artistique de ses membres, quel que soit leur âge ou leur origine. Sport & Education s'engage à organiser des activités de qualité encadrées par du personnel compétent, expérimenté, motivé et répondant aux critères de l'ONE.

L'objectif poursuivi par Sport & Education est la satisfaction complète des enfants et de leurs parents.

L' ASBL Sport & Education a pour objectifs principaux de favoriser :

- Le développement physique de l'enfant par la pratique du sport, des jeux, d'activités de plein air;
- La créativité de l'enfant et son accès à la culture par des activités variées d'expression, de création et de communication;
- L'intégration sociale de l'enfant, dans le respect de ses différences dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle;
- Sur le plan technique, notamment par une pédagogie appropriée
- Sur le plan économique, par une politique de prix les plus ajustés possible, en se basant sur le principe du prix « tout compris»
- Sur le plan culturel, en mettant à la portée de tous, les sports les plus divers, un matériel adapté et des lieux de pratique variés

Sport & Education s'engage, de manière continue et dans le long terme, à veiller à la qualité et au sérieux de ses activités afin qu'elles demeurent sources d'excellents souvenirs dans l'esprit des enfants, des jeunes, des parents, des équipes d'animation et des responsables.

L'ASBL Sport & Education veille aussi à respecter le principe de l'égalité des chances de chacun. Elle refuse toute discrimination fondée sur la prétendue race, l'origine sociale, nationale ou ethnique, les convictions personnelles, le sexe, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

L'enseignement de la pratique sportive, comme le sport, doit être pensé dans la perspective de former des citoyens soucieux de leur santé, et de stimuler le goût pour l'activité physique malgré d'éventuelles limites physiques et/ou motrices.

Aspect santé

Il est désormais établi que la pratique régulière d'une activité physique à tout âge engendre des effets bénéfiques sur la santé de l'individu. Elle contribue notamment à la réduction de l'incidence de certaines pathologies, telles que les maladies cardiovasculaires ou l'obésité.

Il convient toutefois de déterminer les conditions optimales de pratique susceptibles de maintenir ou d'améliorer la santé des pratiquants d'une discipline sportive. La notion de « bénéfice-risque » doit tenir compte du sport pratiqué, de l'intensité et de la fréquence de sa pratique ainsi que de l'âge des pratiquants.

La qualité étant un de nos objectifs principaux, des professeurs spécialisés expérimentés éveilleront vos enfants dans divers domaines et disciplines.

Notre champ d'action s'étend sur l'organisation d'anniversaires, d'ateliers, de journées ou de stages sportifs.

Sport & Education accorde également son aide à des entreprises dans l'organisation de tournois ou de rencontres sportives.

Rejoins-nous vite pour:

- apprendre à connaître ton corps,
- découvrir de nouvelles activités,
- améliorer tes capacités physiques et psychiques,
- trouver du plaisir et de la joie en mouvement,
- respecter le monde qui nous entoure,
- agir en toute sécurité,
- être dirigé par des moniteurs diplômés et expérimentés.



Nos objectifs pédagogiques de développement

BOUGER - S'AMUSER - APPRENDRE

Ces trois mots clés doivent permettre au personnel pédagogique d'atteindre l'objectif général : pérenniser la pratique sportive.

• « BOUGER » - Développement sportif

Bouger est un besoin naturel et spontané du corps humain. Il est établi que la pratique du sport développe notamment le système cardio-respiratoire et musculaire. Cette pratique permet de brûler des calories et donc, avec le contrôle d'autres facteurs, de prévenir l'obésité. Elle permet la découverte du corps, de son potentiel comme de ses limites et facilite l'acquisition du sens de l'équilibre.

• « S'AMUSER » – Recherche du plaisir et de la confiance en soi

On ne fait bien que ce qu'on prend plaisir à faire. « On ne fait bien que ce qu'on aime. Ni la science ni la conscience ne modèlent un grand cuisinier ». La recherche du plaisir dans la pratique d'un sport vise le développement personnel de l'enfant et/ ou de l'adulte. Y prendre goût constitue pour Sport et Education la 1° étape dans le maintien d'une pratique régulière de l'activité sportive.

« APPRENDRE »

Il convient de ne pas négliger l'aspect cognitif du sport : la stimulation des grandes fonctions de l'esprit telles que le langage, la perception, la mémoire, le raisonnement, la décision, ...

L'apprentissage des techniques, l'apprentissage et la compréhension des tactiques, la perception des trajectoires, l'anticipation, la connaissance des règles de jeu et des codes de pratique sont autant de notions visant à développer ces fonctions cognitives supérieures que stimulent les activités organisées par l'ASBL Sport et Education

LA MÉTHODE: UNE APPROCHE PAR LE JEU

La pédagogie du jeu s'appuie sur une approche par laquelle l'enfant apprend à son rythme, sans compétition excessive, dans un climat structuré et bienveillant.

Cette approche permet au pédagogue de susciter chez l'enfant le sentiment de réussite. Cette approche ludique a néanmoins ses limites. Croire qu'on peut tout enseigner par cette méthode relève plus de l'imaginaire que de la réalité.

Les jeux pédagogiques contribuent toutefois à l'acquisition des connaissances et habiletés motrices fondamentales. Ils sont reconnus par les pédagogues parce que :

- les enfants aiment et ont besoin de jouer ;
- durant le jeu, l'attention des enfants est soutenue ;
- la motivation de gagner renforce l'attention

Projet sportif calqué sur le développement à long terme de l'athlète

A une spécialisation précoce, l'ASBL Sport & Education préfère une pratique sportive diversifiée dès le plus jeune âge. Même s'il convient de distinguer entre sports à maturité et ceux à maturité tardive, il convient de garder à l'esprit qu'une spécialisation précoce ou inappropriée peut nuire aux stades ultérieurs du développement de l'enfant (ou de l'athlète), entraîner un développement inégal et augmenter les risques de blessures et de fatigue chez l'enfant.

Le programme de « Développement à Long Terme de l'Athlète » (DLTA) de nos amis canadiens détaille parfaitement cette philosophie à laquelle nous adhérons entièrement. Proposer les bonnes actions au bon moment permet aux enfants de devenir actifs, de le rester et pour certains, d'atteindre les plus hauts sommets dans le monde sportif.

Voici les grandes lignes de la logique développée par le modèle DLTA.

Les âges d'acquisition

Pour acquérir un savoir-faire physique, les enfants doivent apprendre à maîtriser les fondements du mouvement et les déterminants de la condition motrice de base. Cette maîtrise ne vient pas tout d'un coup. Les enfants ne sont pas des « adultes en miniature ». Pour presque toutes les habiletés motrices/sportives, l'enfant doit franchir une série d'étapes. Le but doit être d'aider chaque enfant à passer à l'étape suivante de maîtrise de l'habileté qu'il est en train d'acquérir et non de le pousser à briller à tout prix (ou surpasser tous ses rivaux).

Les enfants évoluent et apprennent à des rythmes différents. Néanmoins, presque tous acquièrent les habiletés motrices de base selon la même séquence et passent par les mêmes étapes. Tant que le développement musculaire et nerveux n'est pas suffisant, l'enfant ne peut tout simplement pas maîtriser certaines habiletés. Il est alors bien inutile de le pousser à les acquérir prématurément. L'important à ce stade est de fournir à l'enfant le plus d'occasions possible d'explorer toutes sortes de mouvements dans un environnement à la fois sécuritaire et stimulant.

Cette notion d'âge d'acquisition est importante. Pour chaque nouvelle habileté, il y a un moment « le plus propice ». Ce moment venu, on peut alors favoriser le processus d'apprentissage et obtenir des résultats très positifs en donnant des instructions simples à l'enfant et en lui permettant de pratiquer. Bien que le moment « le plus propice » pour enseigner une habileté particulière varie d'un enfant à l'autre, la séquence selon laquelle l'apprentissage se déroule est relativement commune à tous.

Développement moteur et habiletés motrices

L'apprentissage et la pratique des fondements du mouvement et des habiletés motrices de base constituent la pierre angulaire du développement physique et moteur de l'enfant.

De même qu'apprendre l'alphabet et la syntaxe permet d'acquérir les habiletés de base requises pour devenir capable de lire les grands auteurs, le développement des fondements du mouvement, des déterminants de la condition motrice et des habiletés sportives de base est essentiel pour amener les enfants à pratiquer un sport ou une activité sportive en éprouvant un sentiment de confiance et de plaisir.

Il s'agit là de pratiquer l'activité physique pour s'amuser et être en bonne santé ou pour participer à des compétitions et s'engager dans la poursuite de l'excellence sportive. Pour tendre vers un développement moteur optimal, les enfants doivent acquérir les habiletés motrices et sportives de base dans chacun des trois environnements fondamentaux :

- le sol : milieu de la plupart des jeux et des sports, ainsi que de la danse et des activités physiques ;
- l'eau : milieu de toutes les activités aquatiques et nautiques ;
- l'air : milieu de la gymnastique, du plongeon et des autres activités aériennes.

Les objectifs spécifiques dans nos cours de préparation physique

Afin de déterminer le contenu sportif des activités, il faut tenir compte de certains éléments importants :

Les éducateurs sportifs et les entraîneurs doivent être capables d'identifier et d'apprécier les qualités liées à la performance, relativiser leur importance et mesurer leur développement au cours :

- des différentes étapes de la croissance ;
- d'une saison sportive ;
- d'un cycle sportif ou d'entraînement ;
- d'un entraînement.

Ils doivent bien connaître les capacités à développer aux âges les plus opportuns et les évaluer à partir d'outils de mesure et de tests les plus appropriés.

L'évaluation devrait permettre d'aider :

- l'éducateur/l'entraîneur, à individualiser, planifier, contrôler les effets de l'entraînement et donc à vérifier la pertinence de ses choix ;
- le jeune, à mieux se connaître et éventuellement à mieux s'orienter vers l'activité sportive correspondant non seulement à ses goûts mais aussi à ses capacités ;
- les fédérations sportives et les clubs, à mieux détecter leur élite et repérer les jeunes talents sportifs ;
- les responsables politiques, à fonder leurs décisions sur une connaissance objective du niveau de capacité et de condition physiques des enfants et adolescents de leur pays.

Projet éducatif et social

Les valeurs

Le sport véhicule des valeurs fondamentales, dont :

- le respect (de soi, des autres, de l'environnement, des règles,)
- la solidarité
- l'éducation
- l'équilibre physique et mental (plaisir, épanouissement)
- la citoyenneté

Les activités sportives constituent un élément majeur de l'éducation, de l'intégration et de la vie sociale. Il faut également veiller à prévenir et à lutter contre toute forme d'incivilité ou de violence (physique, verbale, morale). Pour ce faire, dans notre pédagogie, le premier critère d'accession aux différents niveaux est un critère socio-éducatif.

Ce critère permet de mettre les valeurs fondamentales véhiculées par le sport en avant et de sensibiliser l'enfant à respecter celles-ci.

• Ethique et fair-play

L'esprit sportif, le fair play et le bénévolat constituent des socles sur lesquels repose l'organisation de l'activité sportive. La notion de fair-play signifie plus que le simple respect des règles. Elle englobe également les notions de respect de l'autre et d'esprit sportif. L'autre étant l'adversaire, le partenaire, l'arbitre, le délégué,...

Le fair-play recouvre également la problématique de la lutte contre la tricherie, le dopage, la violence (physique et verbale) et la corruption. Les bienfaits procurés par la participation des enfants à une activité sportive ne seront pleinement efficaces que si le fair-play cesse d'être une notion marginale au profit d'une priorité absolue au respect de cette notion d'éthique.

Chaque intervenant officiant dans le milieu sportif a une responsabilité à assumer et un rôle éducatif à jouer afin de veiller au respect de cet état d'esprit. Il est important de sensibiliser les enfants et les jeunes à cette notion car ce sont eux qui, demain, seront des pratiquants adultes et peut-être des vedettes du sport. L'éthique sportive constitue un élément essentiel à toute activité sportive et à toute politique sportive, aussi bien au niveau des activités de loisir qu'au niveau du sport de compétition. L'Administration générale du Sport encourage toutes les initiatives destinées à promouvoir le fair-play dans le sport.

Pédagogie participative

L'objectif du projet pédagogique est de proposer, dans la mesure du possible, une méthode ouverte sur l'individu et le développement personnel, qui doit mener les pratiquants à une pratique responsable et autonome. Une pédagogie active et participative est entièrement centrée sur l'enfant. Elle lui permet de découvrir par lui-même une grande partie de ce qu'il apprend. Elle développe sa confiance en lui. Elle utilise les principes de ce que les enseignants en éducation et en sports connaissent sous le vocable « méthode globale », qui consiste à faire reconnaître aux enfants l'ensemble du contexte et des objectifs avant d'en analyser les éléments, par opposition à la « méthode analytique ».

C'est celle-là que nous préconisons : la pédagogie de la découverte. Toutefois, certaine activités, complexes par essence, nécessitent la décomposition du geste en sous-tâches accessibles. La méthode globale a le mérite de mettre l'enfant en situation réelle. L'activité se déroule librement et permet de mettre en exergue les problèmes liés à un sport bien précis ou à un groupe de sports. Elle est utilisée pour la découverte et l'initiation.

A un niveau de pratique plus élevé (perfectionnement et compétition), la technicité des gestes, l'étude de plus en plus précise de la tâche et la spécificité des réponses débouchent inévitablement sur une décomposition analytique des mouvements.

La vie en collectivité

L'apprentissage de la vie en collectivité dans nos centres : une mission complémentaire, une mission indispensable !

Dans une société où l'individualisme et le « chacun pour soi » s'érigent de plus en plus en règle générale, Sport et Education, comme l'école, demeure un espace où peuvent s'inculquer les principes de la vie en collectivité.

Cette mission que nous assignons peut être vue sous l'angle d'une participation à l'éducation générale de notre jeunesse.

Mais il est aussi permis d'y voir une impérieuse nécessité si l'on considère que la participation, la collaboration, le respect des autres et de soi-même sont indispensables pour tous les sportifs.

Cette éducation à la vie en collectivité dans nos centres peut prendre des formes très variées. On pensera d'abord au rangement quotidien, des « kots » à matériel, de nos cafétérias.

Mais se limiter à cela serait réducteur!

Il convient aussi de considérer que cet apprentissage passe, d'une manière plus large, par le respect des horaires, des locaux, du matériel mais aussi par le respect de l'environnement, du personnel, de ses camarades ou encore par le partage des jeux de société ou des espaces communs.

Enfin, il ne faudrait pas oublier l'expérience indispensable de la confrontation à la « différence».

Comme dans les écoles, parfois même plus que dans les écoles, nos centres sont des lieux de cohabitation de jeunes issus de milieux très diversifiés tant du point de vue culturel que familial ou socio-économique. En tant qu'acteurs de l'éducation, il nous appartient aussi de tout mettre en oeuvre pour que cette diversité devienne source de richesse et puisse être mise à profit. On l'aura compris, l'apprentissage de la vie en collectivité

ne doit pas être vue comme une mission accessoire de nos centres mais bien comme un complément indispensable à la formation de nos sportifs, jeunes ou moins jeunes, débutants ou confirmés.

Projet d'une pratique sportive sécuritaire

Evaluation des risques inhérents à la pratique sportive

Afin de garantir la sécurité physique des participants, nous appliquons les dispositions reprises dans l'Arrêté royal du 25-04-2004 portant réglementation de l'organisation des divertissements actifs.

L'article 1^{er} de cet arrêté définit le divertissement actif comme suit : « une activité offerte par un organisateur, à un ou plusieurs consommateurs, à des fins d'amusement et/ou de délassement, où le consommateur:

- doit participer activement;
- doit fournir des efforts physiques et appliquer une certaine connaissance, habileté ou technique. »

Satisfaire à l'obligation générale de sécurité nécessite d'effectuer une analyse de risques permettant d'identifier des dangers présents pendant la pratique de l'activité sportive. Sur cette base, des mesures préventives sont établies et appliquées pendant la pratique sportive.

Ces mesures préventives comprennent notamment :

- 1º des mesures techniques et matérielles;
- 2° des mesures d'organisation;
- 3° une surveillance et un accompagnement;
- 4º la délivrance d'informations;
- 5° la formation des collaborateurs ;
- 6° le contrôle de la connaissance, de l'habileté et de la technique des participants.

Mesures de sécurité

Afin de garantir la sécurité des participants, les mesures de sécurité concernent le matériel sportif et l'organisation pédagogique des activités sportives.

Les mesures appliquées au matériel sportif sont notamment les suivantes :

- un équipement de protection est fourni pendant l'apprentissage de certaines disciplines sportives (Judo, tennis,...).
- Le matériel « fixe » nécessaire à la pratique de certaines disciplines sportives est réceptionné par un organisme agréé.
- Pour chaque pièce du matériel individuel (ex : corde d'escalade, baudrier), une fiche technique est répertoriée, numérotée et possède un historique des évènements subis. La durée de vie de chaque pièce est respectée (voir la date limite d'utilisation du fabricant). Il est procédé au déclassement normal ou anticipé selon les circonstances.
- Une trousse de secours (premiers soins) est facilement accessible quel que soit le lieu d'organisation de l'activité (dans le centre ou en dehors du centre).
- Pour les activités pratiquées à l'extérieur du centre, les stagiaires sont informés qu'ils doivent s'équiper en fonction des conditions climatiques (soleil, pluie, froid).
- Pour les activités pratiquées à l'extérieur du centre, le personnel d'encadrement dispose toujours d'un GSM de sécurité
- Les dispositions reprises dans la circulaire n° 000421 du 30-10-02 de la Communauté française (buts de football mobiles et sports assimilés) sont d'application dans les centres sportifs.

Concernant l'organisation pédagogique des activités, on peut citer les mesures suivantes :

- Une préparation théorique préalable de toutes les séances est exigée.
- Les programmes d'activités et le matériel utilisé sont adaptés à l'âge et au niveau de pratique des stagiaires.
- Le respect des normes d'encadrement spécifiques à chaque discipline est d'application.
- Lors de la première séance d'activités, les règles précises de sécurité générale et de manipulation du matériel utilisé sont transmises aux stagiaires.
- Pour l'organisation de certaines activités sportives, le matériel de sécurité est fourni par le centre et le port de ce matériel est obligatoire
- L'état général du matériel fourni aux stagiaires est régulièrement vérifié et entretenu par le personnel pédagogique du centre.

Pour chaque discipline sportive pratiquée dans les centres sportifs, des fiches de pratique sportive sécuritaire sont en cours de rédaction.

Modalites pratiques Conditions générales



Conditions générales

port & Education s'engage à respecter le descriptif et le contenu des activités proposées dans ses publications. Toutefois, Sport & Education se réserve le droit d'annuler une activité si les conditions d'organisation ne sont pas remplies (nombre de participants minimum, conditions climatiques...). Si une activité devait être annulée pour une raison indépendante de notre volonté, elle sera remplacée par une activité équivalente.

Le programme peut-être sujet à modifications pour des raisons d'organisation.

Conditions d'inscription

Âge

Les limites d'âge - minimum et maximum - définies pour chacune des activités doivent être respectées. Les âges requis sont ceux atteints au premier jour de l'activité.

Une lattitude de trois mois peut toutefois être toléré et sera automatiquement accepté lors de l'inscription en ligne. Au-delà, une demande expresse doit être adressée. Une réponse positive à celle-ci n'engagera toutefois nullement la responsabilité de l'association en cas d'inadéquation des facultés physiques, mentales de l'enfant avec celle du groupe en question.

Aptitudes physiques et mentales

Le participant doit être physiquement apte à entreprendre l'activité. Généralement, une bonne condition physique suffit. Dans le cas où l'équipe éducative estimerait que l'enfant ne possède pas le





Infos et inscriptions



niveau adéquat et n'est pas à sa place dans le groupe auquel il avait été inscrit, elle prendra les dispositions nécessaires afin que celui-ci soit transféré dans un groupe au niveau plus adapté à son apprentissage et à son épanouissement.

Pour des raisons évidentes de sécurité, une connaissance suffisante de la langue, dans laquelle se donne l'activité, est exigée : il faut pouvoir comprendre et répondre aux instructions des moniteurs. Le coordinateur se réserve le droit de refuser ou de renvoyer le stagiaire dans le cas contraire. Certains cas d'immersion linguistique peuvent être envisagés après acceptation de la demande par le bureau.

Procédure d'inscription

Participation financière

La participation financière demandée comprend les frais de l'activité proprement dite ainsi que l'assurance.

Assurance

Tous les enfants inscrits aux activités de Sport & Education sont assurés et restent sous la responsabilité de l'ASBL durant toute la durée des activités. L'association tient à mettre un maximum de moyens en œuvre pour assurer la sécurité de tous durant les activités. L'accent est mis sur la formation des moniteurs, sur des consignes claires de sécurité, sur une politique de prévention adaptée, sur un matériel toujours aux normes et sur la responsabilité de chacun des participants.

L'ASBL est assurée en « Responsabilité civile organisateur ». Elle souscrit, au profit des participants, une assurance couvrant les frais médicaux. Cependant, afin d'éviter tout litige, il est vivement conseillé de souscrire à une assurance de type 'RC familiale'.

Sortie

Une autorisation écrite des parents sera exigée si l'enfant doit quitter les activités seul.

Annulation et remboursement

Uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Le remboursement de l'inscription sera accepté uniquement dans les cas et conditions suivants:

- Cas de maladie ou d'accident préalable à l'activité
- En cas de maladie ou d'accident préalable au stage, un certificat médical daté au plus tard du premier jour du de l'activité doit être présenté au responsable concerné.

Cas de maladie ou d'accident en cours d'activité

Dans ce cas, pour autant que l'accident ne soit pas la conséquence d'une imprudence, d'une désobéissance ou de non respect des consignes données, le remboursement sera reporté sur un futur stage (déduction des jours non prestés).

Manque de participants

En cas d'annulation d'une activité pour manque de participants, une autre activité similaire sera proposée

Le déroulement des activités

Encadrement

Sport & Education veille à ce que tout participant soit, dès le premier contact, accueilli dans un esprit familial, de confiance et de convivialité. Afin de permettre aux moniteurs d'encadrer de manière optimale chacun des participants selon ses besoins et particularités, les groupes sont limités à un nombre défini d'enfants par moniteur, en fonction de l'activité.

Horaire

Les horaires de chaque activité sont stipulés dans les rubriques propres à cellesci ; afin de permettre le bon déroulement des activités, il est demandé de s'y conformer scrupuleusement.

Retard et absence

En cas de retard ou d'absence, les parents sont invités à prévenir immédiatement le bureau afin de pouvoir prendre les dispositions nécessaires et de ne pas perturber l'activité en question.

Passé l'heure de fin d'activité (voire l'heure de fin de garderie le cas échéant), l'enfant n'est plus censé être à charge de l'association; un abus conséquent et/ou répétitif non justifié de l'horaire de fin d'activité à respecter pourrait mener à ce que l'enfant non récupéré soit confié au poste de police le plus proche.

Arrivée et retour des participants

Les participants ne sont sous la responsabilité de l'ASBL que durant les heures de l'activité en tant que telle et uniquement à partir du moment où ils ont bel et bien été confiés au moniteur ou coordinateur, condition dont il revient aux parents ou responsables de l'enfant de s'assurer.

Il est demandé au(x) responsable(s) de l'enfant de prévenir par téléphone et subséquemment de confirmer par email à info@sport-education.be le fait qu'une autre personne que celle attendue vienne rechercher l'enfant à la fin de l'activité.

Photo et/ou vidéo:

Sport & Education peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos de vos enfants pendant les activités sportives et à les utiliser sur tous ses supports de communication sans limite de temps ou de lieu. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de ses activités, nous vous remercions de remettre une lettre indiquant votre refus le premier jour d'activité.

Perte et vol

Sport & Education décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels.

Adresses des différents sites de stage

Tubize : Salle omnisports du Collège Saint-François d'Assise rue des

frères Taymans 115 à 1480 Tubize

Rebecq : Salle omnisports - Rue Trieu du Bois 33 - Rebecq

Braine-le-Château : Salle omnisports de Braine-le-Château.

Rdv à l'école communale de Braine-le-Château

Plaine de jeu : Rue Landuyt

Horaires des activités et de la garderie

Les stages débutent à 9 heures et se terminent à 16 heures.

Une garderie GRATUITE est prévue sur chaque site tous les matins dès 7h30 et de 16h à 17h15.

Garderie PAYANTE (1€/quart d'heure de 17h15 à 18h)

Inscriptions

• Sur notre site internet www.sport-education.be (Rubrique « stages »)

Nous nous réservons le droit de ne pas accepter une inscription.

Nombre de places limité

Tous nos stages sont limités pour le bon fonctionnement de toutes les activités

Le paiement

- LE PAIEMENT SE FAIT LE PREMIER JOUR DU STAGE
- Un désistement une semaine avant le début du stage coûte 25€.
- Le document pour les contributions vous sera remis à la table d'accueil le premier jour
- Afin d'éviter tout litige, nous demandons aux parents d'avoir souscrit une RC familiale.
- Il vous est possible de vous faire rembourser une partie du stage de votre enfant. Il suffit de nous fournir le document adéquat délivré par votre mutuelle.

La fiche santé

Tous problème médical doit être signalé à l'inscription ou le premier jour des stages.

Réductions

Réduction de 15€ pour les familles de 3 enfants inscrits aux stages au même moment. Mutuelle - Contributions

Annulation

Sport & Education se réserve le droit de changer de groupe ou d'activités un enfant qui ne serait pas dans la bonne catégorie d'âge ou qui ne parviendrait pas à suivre son groupe.

Les repas et équipement

Votre enfant apportera son pique-nique (boissons, tartines/sandwich pour le repas de midi – boissons, biscuits pour les pauses du matin et de l'après-midi).

Une tenue adaptée est souhaitée en rapport avec le stage auquel participe votre enfant (chaussures de sports, survêtement, tee-shirt, ...). Il est utile de prévoir des vêtements usagés et de rechange pour certaines activités spécifiques et/ ou extérieures en fonction des conditions météo. Il est également souhaitable qu'une tenue de rechange soit fournie à votre enfant.

Pendant les périodes d'été, il est nécessaire que les stagiaires se munissent de crème solaire et d'un couvrechef. En cas d'intempéries, les activités se déroulant par essence en extérieur sont maintenues et requièrent dès lors des vêtements ad-hoc.



Pour chaque activité, le matériel nécessaire à apporter est indiqué ; en cas d'oubli, le moniteur tâchera de dépanner le participant. Si d'éventuels frais sont alors occasionnés, ils seront placés à charge du responsable de l'enfant.

Pour les enfants de 3 à 5 ans, un moment de repos leur est proposé après le repas de midi. ATTENTION, LES ENFANTS EN PREMULTISPORTS DOIVENT ETRE PROPRES!

Lors de l'activité fun aventures, pros du vélo, les enfants amènent leur vélo ou VTT en parfait état ainsi que leur casque (obligatoire).

Anniversaires sportifs

REBECO, Centre sportif de Rebecq

Centre sportif de Rebecq, rue Trieu du bois 33

Le samedi ou dimanche, en accord avec les parents.

Animation assurée par un moniteur qualifié.

Escalado, inux en sallo qu'à l'outérious en sas de beaute

Escalade, jeux en salle ou à l'extérieur en cas de beau temps + 1 cake offert.

Prix : 10 € / enfant avec un minimum de 10







Journées sportives

Initiations sportives variées

Pour les écoles maternelles, primaires et secondaires

ACTIVITÉS PROPOSÉES:

- Sports raquettes (tennis, badminton, squash...)
- Sports ballons (football, basket, volley,...)
- Sports nouvelles tendances (gouret unihoc, korfball,...)
- Divers (multisports, psychomotricité, athlétisme,...)
- Jeux d'opposition (arts martiaux)
- Aventure et découverte (VTT, tir à l'arc, challenge aventure,...)

ORGANISATION DE JOURNÉES SPORTIVES:

QUAND: Toute l'année scolaire du lundi au vendredi

HORAIRE: (9-15h)

AGE: De 3 ans à 18 ans (maternelle, primaire et secondaire)

NOMBRE MINIMUM: A partir de 30 enfants - pas de nombre maximum

ORGANISATION:

- Une journée sportive est organisée en modules pour groupe de 10 à 20 jeunes.
- Les activités sont proposées en fonction du nombre de jeunes, de la période (conditions climatiques), de l'âge des enfants, du niveau et souhait de l'équipe éducative.
- Un responsable sportif est présent toute la journée.
- Le matériel sportif est mis à la disposition des enfants.
- Une offre sera remise avant le déroulement de la journée.
- · Sous réserve de la disponibilité des salles.



Evénements pour entreprises

Optimiser la communication et l'esprit d'équipe en entreprise

Vous êtes chef d'entreprise et à la recherche d'un partenaire de confiance pour l'organisation de votre événement ?

- · Optimiser la communication et l'esprit d'équipe
- Evénements sportifs
- Evénements culturels
- Spectacles
- Concerts
- Team building



CONTACT:

0496 305 628 - www.sport-education.be

Sport Education recrute des moniteurs

Nous recrutons!

Nous recherchons des moniteurs: multisports, tennis, natation, danse, psychomotricité, cirque, cuisine, escalade, activités artistiques pour l'animation d'activités avec des enfants de 3 à 18 ans pendant les vacances scolaires à Tubize, Rebecq et Braine-le-Château.

Qualités et compétences souhaitées :

Diplôme pédagogique, (professeur d'éducation physique, instituteur, éducateur, puériculteur) ou étudiant avec expérience..

Qualité d'animation, dynamisme, enthousiasme, motivation et ponctualité sont indispensables.



Intéressé(e)? Contactez nous au 0496 305 628 ou par e-mail: sport.education@skynet.be





10 € **- 20** € **- 50** € Un cadeau original?